

Chômage

Le chômage poursuit une lente décrue

En 2018, la baisse du chômage amorcée en 2015, se poursuit mais s'atténue nettement. Le taux de chômage diminue de 0,2 point et atteint 10,3 % dans la région, contre 8,8 % en France hors Mayotte.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi augmente encore légèrement en 2018. Cette progression est due aux demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C), tandis que le nombre de demandeurs sans activité diminue légèrement (catégorie A). Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 50 ans baisse, alors qu'il augmente pour les plus âgés. Par ailleurs, les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus sont davantage touchés par le chômage de longue durée.

Marielle Dhune, Benjamin Potier (Directte), Aline Segala (Pôle emploi), Fabien Steinmetz (Insee)

Le taux de chômage continue à baisser, mais faiblement

En Occitanie, la baisse du chômage amorcée en 2015 se poursuit mais s'atténue nettement en 2018. Le taux de chômage diminue de 0,2 point, après - 1,2 point en 2017 et - 0,3 en 2016 et en 2015 ; il s'établit à 10,3 % de la population active au quatrième trimestre 2018. En France, la part de la population active à la recherche d'un emploi baisse également de 0,2 point et atteint 8,8 % (figure 1). Le taux de chômage reste donc bien supérieur en Occitanie à celui observé au niveau national.

Dans toutes les régions de métropole, le recul du chômage est faible : le taux de chômage baisse de 0,1 point dans les Hauts-de-France et de 0,2 point dans toutes les autres régions.

En Occitanie, c'est en Haute-Garonne et dans le Gers que la baisse est la plus importante (- 0,3 point) (figure 2). Dans les autres départements, le chômage diminue peu ou reste stable sauf dans le Lot où le taux de chômage progresse de 0,1 point. Les quatre départements du littoral, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault et Gard, figurent toujours parmi les cinq départements de métropole où le chômage est le plus élevé : le taux de chômage y dépasse les 12 % et culmine à 14,2 % pour les Pyrénées-Orientales.

Le nombre de demandeurs d'emploi progresse en 2018, mais à un rythme moins soutenu

Fin 2018, 578 800 demandeurs d'emploi (catégories A, B, C)¹ sont inscrits à Pôle emploi en Occitanie (figure 3), soit 4 000 de plus en un an. Cette hausse (+ 0,7 %) est bien plus faible que celle enregistrée l'année précédente (+ 3,1 %).

Cependant, le nombre de demandeurs d'emploi augmente en Occitanie alors qu'il diminue en France (- 0,2 %).

Cette hausse du nombre des demandeurs d'emploi est la plus faible des dix dernières années dans la région, si on exclut l'année 2016, année de quasi-stabilité. Depuis la crise de 2008, la progression du nombre de demandeurs d'emploi est particulièrement importante en Occitanie (+ 85 % entre 2008 et 2018) et plus forte qu'en métropole (+ 75 %), en lien avec une plus forte progression de la population active dans la région (encadré).

En 2018, Pôle emploi enregistre 640 000 inscriptions de demandeurs d'emploi et presque autant de sorties des listes en Occitanie.

Davantage de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite

Dans la région, en 2018, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi ne concerne que les demandeurs ayant exercé une activité réduite durant le mois (+ 3,2 % pour les catégories B et C). En effet, le nombre de demandeurs sans activité diminue légèrement (- 0,8 % pour la catégorie A). Ainsi, la région compte davantage de demandeurs d'emploi, mais ils sont plus nombreux à exercer une activité réduite. Cette tendance s'observe également sur le long terme : la part des demandeurs d'emploi ayant une activité réduite passe de 21 % en 1998, à 30 % en 2008 et 36 % en 2018. Cette expansion continue reflète l'augmentation du recours aux contrats courts constatée ces dernières années sur le marché du travail, en Occitanie comme au niveau national.

Le nombre de demandeurs d'emploi n'augmente que pour les plus de 50 ans

En Occitanie, en 2018, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus progresse de 3,8 % alors qu'il diminue pour les moins de 50 ans. L'an

passé, le nombre de demandeurs d'emploi augmentait pour toutes les tranches d'âge.

Depuis dix ans, du fait du report de l'âge de départ à la retraite et de la disparition de la dispense de recherche d'emploi pour les demandeurs d'emploi de 57 ans ou plus, la part des seniors dans l'ensemble des demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter : elle passe de 15 % en 2008 à 26 % en 2018, soit un total de 152 400 demandeurs. Néanmoins, en 2018, la hausse du nombre des demandeurs d'emploi seniors est la plus faible des dix dernières années.

À l'inverse, la demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans est à nouveau orientée à la baisse (- 1,3 %), comme en 2015 (- 0,6 %) et 2016 (- 4,9 %), après une croissance en 2017 (+ 1,4 %). En dix ans, la part des jeunes dans l'ensemble des demandeurs d'emploi ne cesse de diminuer, passant de 18 % en 2008 à 13 % en 2018, en lien aussi avec le développement de la demande d'emploi des seniors.

Dans une moindre mesure, les 25-49 ans sont également moins nombreux à rechercher un emploi fin 2018. Leur nombre baisse de 0,2 % sur l'année, soit une diminution de 600 demandeurs d'emploi.

En 2018, la demande d'emploi des femmes augmente (+ 1,6 %) alors que celle des hommes diminue légèrement (- 0,2 %).

Toutefois, sur une période plus longue, les femmes demeurent moins impactées que les hommes par la forte montée du chômage consécutive à la crise de 2008. En effet, les secteurs d'activité les plus impactés par la crise emploient une main-d'œuvre majoritairement masculine (industrie, construction).

Une forte progression du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi représentent

¹ Ces trois catégories correspondent aux demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) ou exerçant une activité réduite (B et C). Elles correspondent à un champ plus large que celui retenu dans le calcul du taux de chômage. En effet, seules les personnes à la recherche d'un emploi sans activité professionnelle sont prises en compte dans le calcul du taux de chômage, conformément à la définition internationale du bureau du travail (BIT).

271 100 personnes en Occitanie fin 2018, soit 47 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette proportion est en constante augmentation depuis la mi-2017 (43 % au deuxième trimestre 2017). La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux ans continue aussi de progresser et dépasse le quart des inscrits (26 % en 2018).

Les personnes âgées de 50 ans ou plus sont davantage confrontées au chômage de longue durée : un jeune demandeur d'emploi sur cinq est inscrit depuis plus d'un an, contre deux sur cinq pour les 25-49 ans, et trois sur cinq pour les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus en Occitanie.

Selon l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC)² du troisième trimestre 2018, dernier chiffre connu, la durée de chômage moyenne pour un demandeur d'emploi est de 13 mois, en Occitanie comme au niveau national.

Des évolutions de la demande d'emploi contrastées selon les départements

Le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) diminue dans trois départements en 2018 : le Gers (- 2,2 %), la Haute-Garonne (- 0,5 %) et l'Aveyron (- 0,2 %). À l'inverse, les Pyrénées-Orientales et la Lozère enregistrent les augmentations les plus fortes (respectivement + 2,5 % et + 3,0 %). L'Hérault et la Haute-Garonne concentrent 45 % des demandeurs d'emploi en Occitanie (respectivement 23 % et 22 %).

Le recours à l'activité partielle diminue toujours, malgré le mouvement social de fin d'année

En 2018, les entreprises de la région utilisent 840 000 heures d'activité partielle³. Le recours à l'activité partielle continue de baisser sur l'ensemble de l'année même s'il

² L'ICDC synthétise l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail. Il évalue la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

³ Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic.

repart à la hausse en fin d'année (*figure 4*), notamment en raison du mouvement des « gilets jaunes » qui débute mi-novembre (- 29 % en 2018 après - 14 % en 2017 et - 16 % en 2016).

La consommation d'heures d'activité partielle diminue de moitié dans la construction et l'industrie par rapport à 2017 (respectivement - 57 % et - 55 %). En revanche, le recours à l'activité partielle augmente en volume de 22 % pour les entreprises des services et de 54 % pour celles du commerce, secteur le plus impacté par le mouvement social.

L'industrie est traditionnellement le secteur le plus consommateur d'heures d'activité partielle. Mais en 2018, elle est supplantée par le secteur des services qui concentrent 40 % des heures consommées. En particulier, les entreprises de l'hébergement et de la restauration concentrent 17 % du volume total d'heures d'activité partielle.

Ce recours plus marqué à l'activité partielle s'explique à hauteur de 41 % par la conjoncture économique. Mais cette année, ce motif de recours à l'activité partielle recule au profit des difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises et d'autres motifs exceptionnels, dont le mouvement des « gilets jaunes ».

Le nombre de prescriptions de contrats aidés diminue encore

Depuis janvier 2018, les contrats aidés non marchands (CAE) sont remplacés par un nouveau type de contrat : le parcours emploi compétences (PEC). Fin 2018, le nombre de prescriptions de PEC en Occitanie n'atteint pas celui des CAE de 2017. Ainsi, 12 300 PEC sont prescrits dans la région, soit une baisse du nombre de contrats aidés non marchands de 46,6 % en un an (*figure 5*), proche de l'évolution nationale (- 44,9 %). Par ailleurs, les emplois d'avenir (EAv) et les contrats aidés marchands (CIE) ont été supprimés.

Le nombre de personnes éloignées de l'emploi accompagnées dans le cadre de l'insertion par l'activité économique (IAE)

est en hausse de 3,1 % en Occitanie par rapport à 2017, avec 19 500 conventions signées en 2018.

En Occitanie, l'apprentissage progresse également. En 2018, les chambres consulaires et les unités départementales des Direccte enregistrent 24 700 contrats d'apprentissage privés et publics. Le nombre de nouveaux apprentis progresse de 1,7 % par rapport à l'année civile 2017, sensiblement au même rythme que l'année précédente (+ 1,5 %) mais moins vite qu'au niveau national (+ 7,6 %).

Sur l'année 2018, 33 000 jeunes s'engagent dans un parcours contractualisé d'accompagnement en Occitanie, dont un tiers dans le cadre de la « Garantie jeunes », soit une hausse de 20 % liée en partie à l'arrêt d'autres dispositifs en faveur des jeunes (emplois d'avenir). ■

Un marché du travail dynamique mais un chômage qui reste élevé

La notion de marché du travail renvoie à la confrontation entre d'une part, les personnes travaillant ou voulant travailler (population active) et, d'autre part, les emplois existant sur un territoire donné.

Une étude parue en février 2019 (*Pour en savoir plus*) analyse les mécanismes du marché du travail en Occitanie sur un passé récent. La région se singularise par l'ampleur paradoxale de l'augmentation simultanée de l'emploi et du taux de chômage entre 2006 et 2013.

Sur la période, le nombre d'actifs, en emploi ou à la recherche d'un emploi, progresse deux fois plus vite dans la région qu'en France métropolitaine. Ainsi, les emplois créés ne sont pas suffisants pour faire face à cette augmentation de la population active, ce qui se traduit par une hausse du chômage.

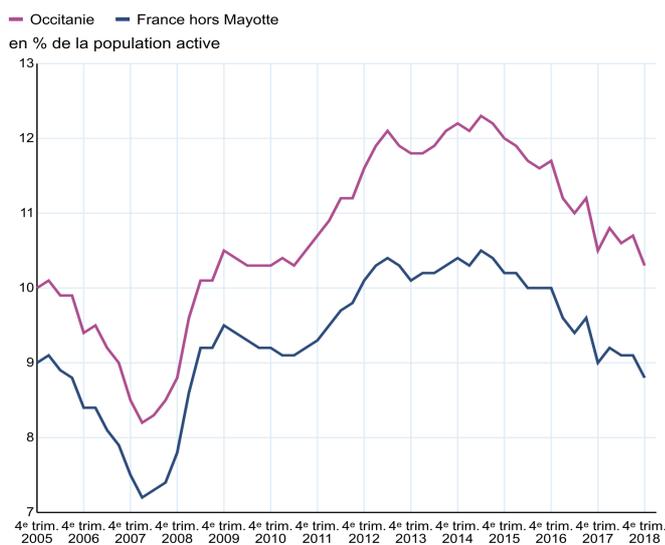
L'évolution de la population active s'explique pour les deux tiers par l'attractivité résidentielle de l'Occitanie. Les arrivées d'actifs, qui génèrent de nouveaux besoins, contribuent à la croissance de l'emploi. Cependant, cette croissance n'est pas immédiate et suffisante pour insérer rapidement tous les nouveaux actifs dans l'emploi. La progression de l'activité des seniors est le deuxième facteur d'explication de l'augmentation de la population active, en lien avec les mesures visant à les maintenir sur le marché du travail. Ces mesures conduisent à une hausse du taux d'emploi des seniors, mais elles se traduisent également par une hausse de leur taux de chômage. Enfin, le renouvellement des générations en âge de travailler contribue aussi à la hausse de la population active, mais dans une moindre mesure.

Depuis 2015, le taux de chômage diminue. En effet, les créations nettes d'emploi dans la région sont à présent supérieures à la croissance de la population active. Cependant, elles restent encore insuffisantes pour que le taux de chômage régional se rapproche du taux national, dans un contexte de forte attractivité de la région. Ainsi, le taux de chômage en Occitanie reste structurellement supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 1,9 point en 2018).

Pour en savoir plus

- « Note de conjoncture du 4^e trimestre 2018 – Nette baisse du chômage malgré des signaux contrastés », *Insee Conjoncture Occitanie* n° 17, avril 2019
- « Un marché du travail dynamique et attractif, mais un chômage qui reste élevé », *Insee Analyses Occitanie* n° 68, février 2019

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2018				Évolution 2018/2017 ¹ (%)	
	Catégories A, B, C (milliers)	Catégorie A (milliers)	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	276,3	181,2	47,7	50,5	- 0,2	- 1,5
Femmes	302,5	178,0	52,3	49,5	+ 1,6	0,0
Moins de 25 ans	74,1	49,1	12,8	13,7	- 1,3	- 1,8
25 à 49 ans	352,3	211,1	60,9	58,8	- 0,2	- 1,5
50 ans ou plus	152,4	99,0	26,3	27,6	+ 3,8	+ 1,4
Inscrits depuis un an ou plus	271,1	nd	46,8	nd	+ 6,0	nd
Occitania	578,8	359,2	100,0	100,0	+ 0,7	- 0,8
France entière	5 916,7	3 674,4	100,0	100,0	- 0,2	- 1,4

nd : données non disponibles

(1) : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018

Note : données CVS-CJO

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre, afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

2 Taux de chômage

en % de la population active

	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4 (p)	Évolution 2018T4/2017T4 (en points de %)
Ariège	11,2	11,6	11,4	11,5	11,1	- 0,1
Aude	12,1	12,4	12,1	12,3	12,0	- 0,1
Aveyron	6,6	6,8	6,8	6,8	6,6	0,0
Gard	12,4	12,7	12,4	12,6	12,2	- 0,2
Haute-Garonne	8,4	8,7	8,6	8,6	8,1	- 0,3
Gers	6,8	6,9	6,7	6,8	6,5	- 0,3
Hérault	12,7	13,0	12,7	12,9	12,5	- 0,2
Lot	8,6	8,9	8,7	8,9	8,7	+ 0,1
Lozère	5,6	5,8	5,6	5,9	5,6	0,0
Hautes-Pyrénées	9,9	10,1	9,9	9,9	9,7	- 0,2
Pyrénées-Orientales	14,2	14,5	14,3	14,6	14,2	0,0
Tarn	9,5	9,7	9,6	9,7	9,3	- 0,2
Tarn-et-Garonne	10,4	10,7	10,5	10,5	10,2	- 0,2
Occitania	10,5	10,8	10,6	10,7	10,3	- 0,2
France hors Mayotte	9,0	9,2	9,1	9,1	8,8	- 0,2

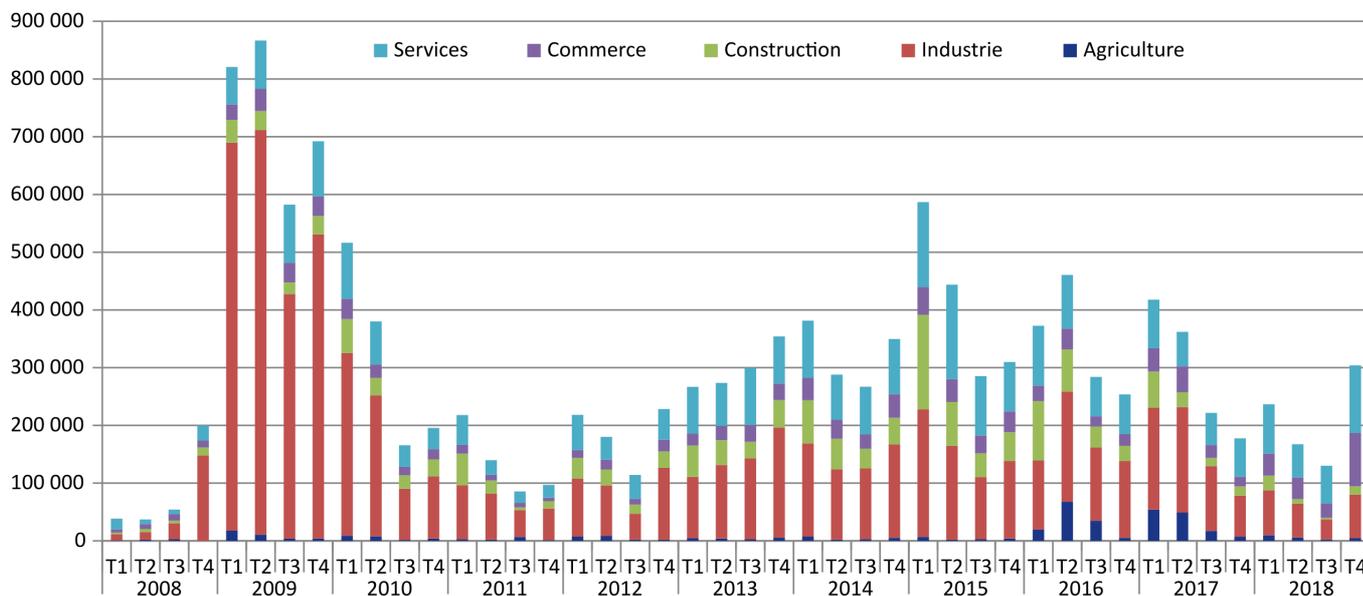
p : données provisoires

Note : données CVS

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Consommation d'heures d'activité partielle par secteur en Occitanie

Nombre d'heures non travaillées



Source : Direccte

5 Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes en Occitanie

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (%)
Aides à l'emploi	87 578	73 466	- 16,1
Contrats aidés	47 750	31 971	- 33,0
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	22 998	12 285	- 46,6
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	2 442	6	- 99,8
Emploi d'avenir	3 365	144	- 95,7
Insertion par l'activité économique (IAE)	18 945	19 536	+ 3,1
Contrats en alternance	39 828	41 495	+ 4,2
Apprentissage	24 249	24 658	+ 1,7
Contrat de professionnalisation	15 579	16 837	+ 8,1
Accompagnement des jeunes	27 518	33 014	+ 20,0
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	27 518	33 014	+ 20,0
dont Garantie jeunes	8 865	10 945	+ 23,5

CUI : contrat unique d'insertion. Le CUI est un contrat de travail destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi, alliant formation pour les bénéficiaires et aide financière pour les employeurs. Il était en vigueur depuis 2010 et a été remplacé par le parcours emploi compétences au 1^{er} janvier 2018 (cf. Définitions)

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Sources : Agence de services et de paiement (ASP) ; Informations des missions locales (I-Milo) ; chambres consulaires ; Dares